

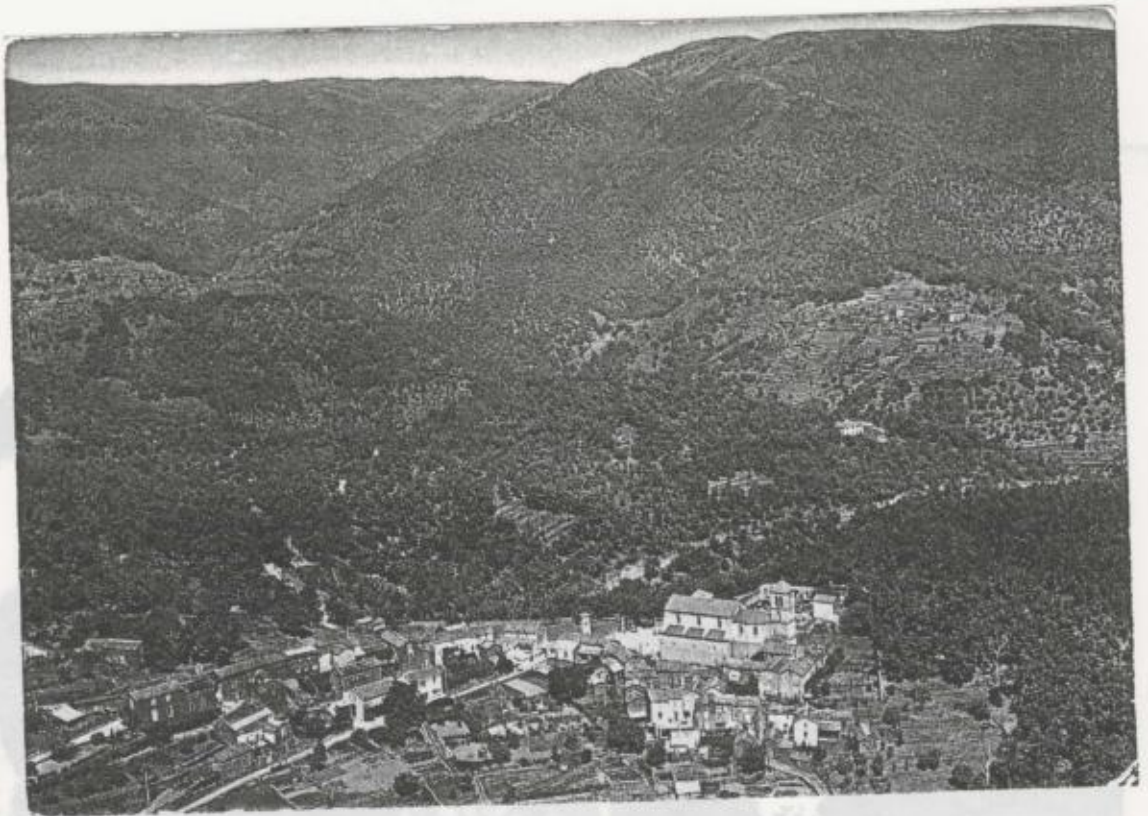
MALBOSC

L'abbé René - Hourx André - Cardinal Noël - (F) - Bergès Marcel et (F)

Le rangée du milieu :
Maurice Bouteiller - Gaston Maître - Marcel

Le rangée du bas :
René Ozioi - Maurice Belleville - Jules Louis - Raoul Maître et (F).

Le trompette (F) - le tambour (F).



Malbosc, vue aérienne

INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 60 - juin 1994

LES RECONNAISSEZ-VOUS ?...

De gauche à droite, la rangée du haut :

Lobier René - Hours André - Garidel Noel - (?) - Bergès Marcel et (?)

La rangée du milieu :

Mathieu Julien (Didou) - André Robert - Gaston Maistre - Marcel Jules - Georges Mulot et Georges Hours.

La rangée du bas :

René Oziol - Maurice Belleville - Jules Louis - Raoul Maistre et (?).

Le trompette (?) - le tambour (?).



INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 60 - Juin 1994

S O M M A I R E

P. 2	Le mot du Maire
P. 3	Conseil municipal : séance du 31 mars 1994 (C. Brion)
P. 4	Budget Primitif 1994
P. 5	B.P. 1994 et C.C.A.S. Voyage des Malbossards (Marinette Pialet).
P. 6	Conseil municipal : séance du 31 mai 1994 (Alice Icard) Etat Civil L'été culturel en Ardèche, un aperçu... Elections au Parlement Européen, le 12/06/94
P. 7	} Le Compoix de Malbosc (suite)
P. 8	
P. 9	
P. 10	
P. 11	
P. 12	} Des Chemins et des Hommes : sentiers de randonnées proposé par G. Vacherot.
P. 13	
P. 14	} "Les pages Véto" article proposé par F. Moiroi. (Intoxications animales et traitements phytosanitaires)
P. 15	
P. 16	} "Attention, orchidées ! G. Vacherot
P. 17	
P. 18	} Information : stage de théâtre pour les enfants.
P. 19	
P. 20	



LA FETE GHAMPETRE organisée par le Comité des Fêtes

les 2 et 3 juillet à Malbosc



GONGOURS DE PETANQUE
BALS



PAELLA GEANTE le dimanche soir !

(ne pas oublier de s'inscrire assez tôt...



le jour de la fête)

Le mot du Maire

Chers Amis,

Ce numéro d'Informations Municipales venant après l'émission "Envoyé Spécial" sur France 2, le deux juin passé, je me permets de faire quelques commentaires sur les suites que cela a donné.

D'abord, bien sûr, cela a permis aux téléspectateurs de voir et d'apprécier nos paysages, ce qui n'est déjà pas si mal. Le but des journalistes était bien évidemment de montrer les difficultés pour les gens de la ville de s'intégrer dans le milieu rural, ce milieu où, de tradition, tout ce qui vient d'ailleurs, s'il n'est pas des communes environnantes, est "étranger" (c'est même vrai souvent pour les belles filles ou gendres qui viennent ici).

Pourtant, le temps fait son oeuvre. Si l'on se rapporte à quelques décennies en arrière (voir le compoix de Malbosc), on s'aperçoit que les anciennes familles résidant sur la commune, sont les descendantes depuis plus ou moins longtemps "d'étrangers" venus s'établir sur ces terres.

Eh bien, qu'on le veuille ou non, c'est le poids de cette tradition qui fait et fera que les nouveaux venus seront eux aussi des anciens du pays aux yeux de nouveaux "immigrés" des villes ou d'ailleurs. Encore et toujours se heurteront ces sensibilités différentes qui, générations après générations, finissent par se fondre en une seule entité. Pour cela évidemment, il faut toujours qu'il y ait un apport nouveau. Eh bien, cela est possible.

En effet, cette émission a provoqué un courrier abondant qui nous est parvenu un peu de partout en France et même de l'étranger. En effet, à ce jour, si tous ceux qui nous ont écrit pour s'installer dans notre commune étaient reçus, cela feraient quarante deux personnes de plus. Je ne parle pas des coups de téléphone.

Aussi, je me permets de lancer un appel à tous ceux qui aiment notre commune ou disent l'aimer, de faire un effort pour l'empêcher de mourir. Combien de maisons qui tombent en ruines pourraient être remises en état et abriter de nouveaux foyers. Certes des résidences secondaires, c'est bien ; mais des résidences principales occupées à l'année, c'est beaucoup mieux.

Dans les demandes qui sont faites, certaines sont des achats et d'autres des locations. Encore une fois, je vous le dis, ne laissez pas ces demeures devenir des tas de pierres, ne soyez pas les artisans involontaires ou complices de la dégradation de nos villages.

Comme il y a des crapules partout, il y a partout du "brave" monde. Parmi les lettres que nous avons reçues, certaines sont émouvantes et cela fait chaud au coeur de voir que le monde n'est pas entièrement pourri.

Noel Garidel.

CONSEIL MUNICIPAL : séance du 31 mars 1994

Absents : J.M. TILLY, M. CHAMBOREDON

Monsieur Kieken informe l'assemblée qu'en raison de son état de santé, il préfère se retirer du conseil.

Lecture du compte rendu précédent :

- le devis des travaux d'isolation salle de classe a été fait par les services de la D.D.E. Le dossier pour demander une subvention a été adressé au Conseil Général.

- Travaux logement instituteur : le maire précise qu'aucune subvention n'est allouée pour de tels travaux. Il est décidé de transformer ce logement en logement social ce qui permet de présenter des demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département. en contrepartie, le loyer devra respecter un certain tarif mensuel à ne pas dépasser.

Terrain Sabuscles :

Suite à la demande de M. Gibert d'acquérir une parcelle en bordure de la voirie communale pour y édifier un garage et des problèmes de propriété (communale ?, privée ?), M. François fait part de sa visite sur le terrain, croquis à l'appui. Il en ressort que cette parcelle concerne plusieurs propriétaires riverains et qu'il ne peut être donné une suite favorable à cette demande sans entente préalable entre les diverses parties. Un courrier dans ce sens sera adressé à M. Gibert.

Budget primitif 1994 :

adopté à l'unanimité avec prévision d'un emprunt global de 250000 à 300000 F (C.A et C.E.) qui proposent actuellement des taux intéressants de 5,9% à 6,60%. Cette somme serait utilisée pour la réfection totale de la route communale Les Escoussous-Malbosc.

(Voir détail du budget ci- après).

C.C.A.S. : budget primitif adopté à l'unanimité.

Urbanisme

Le maire propose au conseil de se prononcer sur deux certificats d'urbanisme négatifs :

* au lieu dit le Collet (en cas de demande de permis de construire) : après débat, considérant que le terrain du Collet est déjà desservi en eau et électricité, le CM donne son accord de principe sous réserve que le projet de construction s'intègre dans l'environnement. En ce sens, il est demandé que le projet éventuel soit présenté en mairie qui en appréciera l'impact dans l'environnement, avant d'être adressé à la DDE.

* Installation sous le lieu dit Grigoles :

Le maire souhaite que ce problème soit abordé de façon humaine et rappelle la situation de ce jeune couple installé très sommairement (cabane de planches et tente) sur un terrain leur appartenant mais dont le fourgon est stationné sur le chemin public. Il précise qu'aucune demande de construire ne lui a été présentée. Le CM demande que le fourgon ne gêne pas la circulation sur ce chemin.

Pour la commission information : C. Brion.



BUDGET 1994 - Investissement

DEPENSES		RECETTES	
TOTAL	621.547,00	TOTAL	621.547,00
REMBOURSEMENT EMPRUNTS	86.688,00	Prélèvement sur recettes Fonct	253.719,00
. Caisse dépôts et consign.	8.818,00	Fonds Compensation TVA	54.098,00
. Crédit Local de France	32.003,00	Créances sur département	13.730,00
. Caisse dépôts (Minjoz)	5.639,00	Produit des emprunts	300.000,00
. Caisses crédit agricole	11.755,00		
. SIDET	28.473,00		
ACQUISITIONS BIENS	10.000,00		
. Achat photocopieur	10.000,00		
TRAVAUX BATIMENTS	163.000,00		
. Isolation salle de classe	56.000,00		
. Rénovation logement instit	86.000,00		
. Assainissement gîte	21.000,00		
TRAVAUX VOIES ET RESEAUX	361.859,00		
. Voirie	361.859,00		

G.C.A.S. - Budget 1994

DEPENSES	4.000,00	RECETTES	4.000,00
. Charges Sociales	104,00	. Subv. Commune	4.000,00
. Repas personnes âgées	3.895,00		

C.C.A.S. : Voyage des Malbossards

La mairie et le CCAS projettent comme chaque année, vous amener faire une promenade au début de septembre, nous ne faillirons pas à l'habitude.

Pour l'instant, nous ne savons ni le jour ni le lieu, mais vous serez avertis en temps utile.

Nous espérons que vous viendrez nombreux et qu'ensemble nous passerons une agréable journée.

En attendant, profitez bien de l'été, à condition que Monsieur le soleil ne se montre pas trop boudeur, que ce sont les feux de la Saint Jean qui réchauffent le temps.

Nous vous donnons rendez vous au début de septembre, à bientôt donc !

Pour le C.C.A.S. Marinette Piolet.



BUDGET 1994 - Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
TOTAL	877.010,00	TOTAL	877.010,00
FOURNITURES	6.000,00	PRODUITS DE L'EXPLOITATION	85.000,00
. Fournitures de bureau	6.000,00	. Redevance eau	38.000,00
FRAIS DE PERSONNEL	198.200,00	. Taxe enlèvement Ord.ménagère	47.000,00
. Personnel titulaire	49.000,00	PRODUITS DOMANIAUX	61.400,00
. Personnel non titulaire	83.000,00	. Location gîtes	26.400,00
. Personnel camping	15.000,00	. Location camping	35.000,00
. Cotis. Centre Gestion	700,00	PRODUITS FINANCIERS	
. Charges sociales 1	40.500,00	. Intérêts prêts & créances	
. Charges sociales camping	6.000,00	RECouvreMENTS / SUBVENTIONS	57.000,00
. Rémunérations diverses	4.000,00	. Recouvrements traitement CNA	28.000,00
IMPOTS ET TAXES	4.000,00	. Participation Bonnevaux	29.000,00
. Impôts fonciers	4.000,00	. Recouvrements divers	
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	116.500,00	. Participation Etat	
. Entretien bâtiments	10.000,00	DOTATION GLOBALE FONCTIONNEMENT	469.470,00
. Entretien bât. Camping		. D.G.F. Dot. Forfaitaire	456.608,00
. Entretien voirie & réseaux	10.000,00	. D.G.F. Dot. Spéc. Instituteu	12.862,00
. Entretien petit matériel	1.500,00	. D.G.F. Dot. Particulière Elus	
. Acquisition petit matériel	3.000,00	IMPOTS INDIRECTS	21.924,00
. E.D.F.	59.000,00	. Attrib. sur permis Chasse	200,00
. E.D.F. Camping	8.000,00	. Taxe add. droits mutation	21.674,00
. Analyses eau	12.000,00	. Licence débits de boisson	50,00
. Eau camping	3.000,00	CONTRIBUTIONS DIRECTES	182.216,00
. Primes assurances	10.000,00	. Produits des contrib. direct	135.006,00
PARTICIPATION ET CONTINGENTS	184.592,00	. Attrib. Fonds Nat Taxe Prof	20.000,00
. Dépenses aide sociale	24.800,00	. Attrib. Fonds Dép. Taxe Prof	19.706,00
. Fonctionnement C.E.G.	35.000,00	. Compens. Taxes Fonc. bâties	679,00
. Cotisations municipales	600,00	. Compens. Taxe Profes.	3.638,00
. Participation service incend	4.545,00	. Compens. Taxe Habitation	3.187,00
. SICOM	35.567,00		
. SICTOBA	10.877,00		
. SICTOBA Camping	2.117,00		
. 15 %Synd. Electrification	44.406,00		
. Fonctionnt " "	1.500,00		
. SIDET	25.180,00		
ALLOCATIONS / SUBVENTIONS	18.719,00		
. C.C.A.S. Malbosc	4.000,00		
. Ecole Coopérative scolaire	6.000,00		
. Vivre chez soi"	400,00		
. Ligue contre le Cancer	400,00		
. ADDIM	1.000,00		
. Ecole buissonnière	1.000,00		
. Office tourisme Les Vans	200,00		
. AADDER	200,00		
. G.D.S. Equarrissage	273,00		
. Syndicat Hotellerie	846,00		
. A.S.L. MALBOSC	200,00		
. F.N.A.E.	1.500,00		
. Agence de bassin	2.700,00		
FRAIS DE GESTION GENERALE	55.500,00		
. Fêtes & cérémonies	500,00		
. Documentation générale	5.000,00		
. Frais de PTT Mairie	2.000,00		
. Frais de PTT Camping	3.000,00		
. Indemnités Maire & Adjoint	45.000,00		
FRAIS FINANCIERS	38.780,00		
. Intérêts	37.280,00		
. Frais Financiers divers	1.500,00		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1.000,00		
. Autres charges except.	1.000,00		
PRELEVEMENT PR INVESTISSEMENTS	253.719,00		

CONSEIL MUNICIPAL : séance du 31 mai 1994

Lecture du compte rendu de la séance du 31/03/94 : pas d'observation.

Divers :

- organisation du bureau de vote pour les élections européennes.
- contrat emploi solidarité ; le conseil décide de renouveler le contrat avec Frank Berthon.
- Sabuscles : demande de M. Gibert d'acquérir une parcelle de terrain. Le conseil maintient le prix proposé lors de la séance du 31/3 soit 250 f /m².
- Le Maire informe le conseil de la nomination d'un nouvel instituteur titulaire du poste pour la prochaine rentrée.
- Isolation de la salle de classe et du logement instituteur : les dossiers sont en cours en vue d'obtenir des subventions.

Piste moto-cross :

Une piste a été créée dans un terrain privé à Mourèdes. A la suite d'une plainte, le maire a demandé par écrit au Préfet, la règlementation dans ce domaine.

Comité Communal de feux de forêts :

Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les feux de forêts, le Préfet invite les Mairie à créer un comité communal de feux de forêts. Les personnes intéressées bénéficieront d'une formation élémentaire avec le concours du chef de corps des sapeurs pompiers, des agents de l'ONF, du CRPF et de la DDAF.

Pour tout renseignement complémentaire, le Maire invite les personnes intéressées (en précisant qu'il s'agit de bénévoles) à s'adresser au secrétariat de mairie.

La séance est levée à 22 h 15. Alice Icard-Dugas.

ETAT CIVIL

Décès : Madame Marcelle Lobier à Bordezac à l'âge de 82 ans.

L'ETE CULTUREL en Ardèche, un aperçu...

Théâtre :

"Une histoire atroce et morale" Catherine Marnas et la compagnie Dramatique Parnas. A Alba-la-Romaine du 23 au 31 juillet. Tél : 75 52 41 59

Musique Classique :

Les Nuits musicales de Tournon. Du 16 au 26 juillet. Tél 75 07 02 02.

Musiques diverses :

Festival en Cévennes à Banne. du 22 juillet au 10 août. Musiques de chambre et folklorique se partagent le programme de ce festival. Tél 75 39 81 35.

Photographie :

Deuxièmes Aubenades de la photographie. A Aubenas du 13 au 30 juillet. Tel 75 39 09 70.

Cinéma :

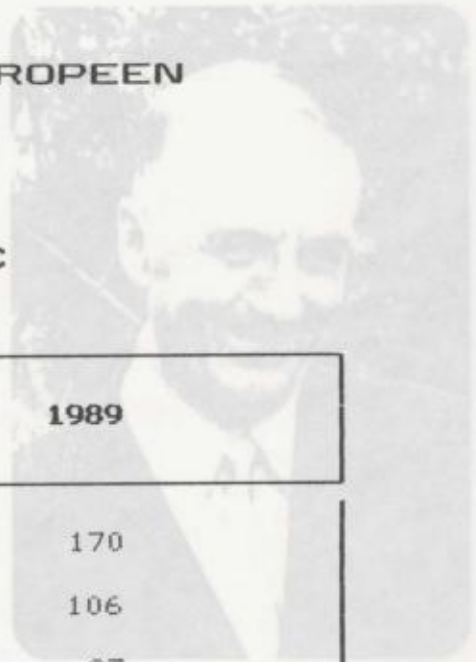
Etats-généraux du film documentaire à Lussas. Projections, débats, expositions autour du film documentaire. Du 15 au 21 août. Tel : 75 94 28 06.

ELECTIONS AU PARLEMENT EUROPEEN

le 12 juin 1994

LE COMPTOIR DE MALBOSC (suite)

RESULTATS de MALBOSC



1994	1989
INSCRITS : 165	170
VOTANTS : 91	106
EXPRIMES : 84	97
ABSTENTION : 44.84 %	37.64 %

ont obtenu :

LISTES EN PRESENCE	1994		1989	
	Voix	%	Voix	%
- Chasse-Pêche-Nature-Traditions (M. A. GOUSTAT)	8	9,5%	16	15 %
- Liste du rassemblement de l'outre-mer et des Minorités (M. E. MOUTOUSSAMY)	0		-	
- Liste de la majorité pour l'Autre Europe (M. P. DE VILLIERS)	5	5,9%	-	
- L'Autre Politique (M. J.P. CHEVENEMENT)	2	2,3%	-	
- Contre l'Europe de Maastricht, Allez la France avec Jean-Marie LE PEN (M. J.M. LE PEN)	6	7,1%	3	2,8%
- Union des Ecologistes pour l'Europe (Mme M.A. ISLER-BEQUIN)	8	9,5%	26	24,5%
- Politique de vie pour l'Europe (M. C. COTTEN)	0		-	
- Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (M. A. TOUATI)	2	2,3%	-	
- Lutte ouvrière (Mme A. LAGUILLER)	1	1,1%	1	0,9%
- Liste présentée par le Parti Communiste Français (M. F. WURTZ)	11	13%	10	9,4%
- Régions et peuples solidaires (M. M. SIMEONI)	0		-	
- L'emploi d'abord, avec Gérard TOUATI (M. G. TOUATI)	0		0	
- L'Europe commence à Sarajevo (M. L. SCHWARTZENBERG)	1	1,1%	-	
- Europe pour tous (M. J. AILLAUD)	0		-	
- L'Union UDF-RPR (M. D. BAUDIS)	16	19%	20	18,8%
- Energie radicale avec Bernard Tapie (M. B. TAPIE)	4	4,7%	-	
- Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie (M. D. GLUCKSTEIN)	0		-	
- Liste du parti de la loi naturelle (M. B. FRAPPE)	2	2,3%	-	
- L'Europe solidaire (M. M. ROCARD)	17	20,1%	15	14%
- Génération écologie pour l'Europe les vrais écologistes avec Brice LALONDE (M. B. LALONDE)	1	1,1%	-	



Jean-Joseph ROUX

Prêtre
1920-1993.

*La nuit n'est jamais complète, il y a toujours,
puisque je le dis, puisque je l'affirme
au bout du chagrin une fenêtre ouverte
une fenêtre éclairée.*

P. ELUARD

LE COMPOIX DE MALBOSC (suite)

Nous poursuivons notre voyage dans le temps en compagnie de l'Abbé Jean Roux qui nous avait communiqué une transcription manuscrite de cet important document.

Jean Cordier

Maisons, courtil du pied autre pièce sienne, du chef Cath. Cordier et le chemin, côté Jean Cordier et Bal. Robert. 8s 4d.

Jean Cordier

Maison, terres faisant plusieurs escaliers du pied la rivière, du chef le Sr Robert, Jean Cordier, Gilles et Balt. Robert, côtés Louis Pagès et Simon Mathieur. 8s 6d.

Jean Perier

Maison, jardin, du pied Jeanne Brugèdes, du chef Jean Cordier, côtés Jean Cordier et Balt. Robert. 10s.

Louis Pagès

Maison et petit jardin, du pied Jean Cordier du chef ledit Cordier et Jean Perier, côtés Simon Mathieu. 2s.

Jeanne Brugèdes

Maison jardin, du pied Simon Mathieu, du chef le chemin, côtés Balt. Robert et Jean Perier. 3d.

Jean Court

Maison, du pied Jean Court, du chef la maison des Pauvres, côtés chemin et Gui de Brugèdes. 2s 4d.

Gui de Brugèdes

Maison, terre, du pied Estienne Perier, du chef Antoine Perier, côté le chemin et le Seig. de Crussoules.

François Maurin

Maison, palier, du chef le chemin du pied autre chemin, côtés le sieur de Crussoules et Hoirs Antoine Teissier. 2s 9d.

Claude Coste

Maison, jardin, du pied Antoine Rieutord, du chef le Sr Robert et côtés Antoine Rieutord. 5s 2d.

Antoine Rieutord

Maison, jardin, du pied Jean Pascal et Catherine Barthelemie, du chef le Sieur Robert, côtés Claude Coste et Gui de Brugèdes. 9s.

Catherine Barthelemie

Maison jardin, du pied Claude Coste, du chef Antoine Rieutord, côtés ledit Rieutord et le Sieur Robert.

MALBOSQUET

Le seigneur de Crussoules

Maison. Pied François Maurin, du chef le dit seigneur, d'un côté la maison appartenant aux pauvres, d'autre ledit Maurin. T. 10s 9d.

Sieur Robert

Maison, cour, jardin. Du pied Jean Cordier, du chef Balthezard Robert, cotés Pierre Trial, Vincent Robert. 3l 3s 6d.

Jean Chabaud

Maisons, cour, courtil du pied Simon Mathieu, du chef Pierre Trial, de côtés, le chemin et le sieur Robert. 12s 3d.

Simon Mathieu

Maisons, cour courtil, du pied Jean Cordier, du chef Jean Chabaud, de côtés le Sr Robert et d'autre Balthezard Robert. 7s 5d.

Balthezard Robert

maison, terre, du pied Jean Meynier, du chef Simon Mathieu, côtés, Sr Robert, Jean Cordier et ledit Mathieu. 11s 4d.

Jean Pascal

Maison, du pied et du chef Antoine Rieutord, côtés G. de Brugèdes et Cath. Barthelemie. 5d

Cordier dit Gilles

Maison, terre, du pied Jean Cordier, du chef Balt. Robert, côtés Vincent Maurin et le Seig de Crussoulles. 7s

Vincent Maurin

Maisons, cour, jardin, du pied le sieur Robert, du chef Balth. Robert, côtés Jean Cordier et ledit Robert. 7s 3d.

Pierre Cordier

4 pièces, les Chambons, Ayre d'Eubone, las Paset, la Couroutière, les Passes. 4s 1d.

Antoine Dumon

Maison, cour, jardin, du pied le sieur Robert, du chef le chemin, côté ledit Robert et J. Dumon. 6s 8d.

Jean Dumon

Maison, jardin, du pied le Sr Robert, du chef le chemin; côtés ledit Robert et A. Dumon. 9s.

J. Meynier

Maison, terre, du pied le chemin, du chef Balt. Robert, côtés le chemin et J. Passieu. 5s 6d.

Jean Passieu

Maison, du pied voie publique, chef Jean Meynier, côtés le chemin et ledit Meynier 4s 7d.

J. Maurin

Maison, jardin, du pied Balt. Robert, du chef J. Passieur, côté Bertrand Hours et ledit Passieu. 4d.

Bertrand Hours

Maison, chazal, du pied Louis Rouvière, du chef Jean Passieur, côtés ledit Rouvière et le chemin. 10s 6d.

Jean Rouvière

2 pièces de 1d, chazal, jardin, du pied la voie publique du chef B. Hours, côtés, ledit Hours et la voie. 2s.

Jaufrès Gui au nom de sa femme

2 pièces appelées d'Arbousset. 5d.

Catherine Cordier

Maison, du pied Jean Cordier, du chef Balt. Robert, côtés Jean Cordier. 1s 11d.

BARRE**Jean Trial**

Maisons, cour, courtil, terre, four, du pied et d'un côté Jean Nadal, du chef le Serre, d'autre côté ledit Nadal et Pierre

Rieutord. 3s. Autres pièces, le Plo de Fabre, la Trémoulade (pièce en indivis avec autre Jean Nadal), le Prat neuf, la Pigeyrolle (2 pièces) Lanes, la Pontidarie, la Vigne, l'Elgeyrette, les Crozes, la Vignasse, l'Estrade, la Grande Pine, le Claux, la Plansounède, jardin Chenevière, la Combe de la Lattiade, Lagilhe, la Vernedas, la Parranesse. Plus petit maison, vigne, labour, pré et châtaignier, pièce qu'il tient par Estienne Perrier de la Borie appelée Bournets et la Cournilheyre, du pied le valat de Gorge, du chef le serre, d'un coté Mathieu Brayc, d'autre ledit Perrier. 11 9s 10d.

Jean Nadal

Maisons, cour, courtil, four, terre, du ped et d'un côté Jean Trial, du chef le Serre, d'un côté Pons Rieutord et ledit Trial. 3s 11d. Autres pièces ; le Plo de Fabre, la Trémoulade, la Pigeyrolle, la Levade, le Prat neuf, Lanes, le Rial, la Pontédavie, Croze, la Croux, la Talhade. 18s.

Pons Rieutord

Maisons, cour, courtil, terre, du pied et d'un côté Jean Trial, d'autre Jean Nadal, du chef Le Serre. Une autre maison et chazal au lieu du Chastel, du pied le chemin, du chef le Chateau, d'un côté Mathieu Braic, d'autre Jean Court. Autres pièces : Lanes, la Pontidarie, le Prat del Valat, la Parre, le Claux (au terroie d'Abeau chataigneraie, la Vignasse, la Lauzière, le Darbousset, Langlade, le Chastel. 8s 6d.

Claude Laganier d'Abau.

Maison, cour, courtil, terre, du pied le Sieu de la Vernède, du chef et d'autre côté Jean Castanier. 3s 10d. Autre pièces : le Grand Prat, la Pessette, le Prat del Champiras, le Claux, la grandterre, le Pas des uzès, Lissart, la Teffes, la Coste, le Prat de la Chareyrasse. 14s 10d.

Jean Nadal (fils de Simon).

Pièces uniquement: le Chambonet, la Talhade, Chantemerle, le Travers de la Font. 1s 6d.

Hoirs de Barthélémy Nadal

2 pièces chataigneraies : la Pontidarie, le Plo. 7d.

Louis Nadal au nom de sa femme

Maisons, cour, courtil au mas des Horts, jardin, vigne, fruitiers et chataigneraie, du pied faisant pointe le valat, du chef Jean Maistre et Jacques Coste faisant escaliers, d'un côté Antonie Coste. Autres pièces : la Verchere, les Blacheyres, les Felgières. 6s 10d.

Hoirs de Jean Vernède

Maisons, chazal, du pied le chemin, du chef et d'un côté Jean Coste, d'autre Jean Pagès. Autres pièces : Prat Delort, la Parrolongue, le Plantier, la Fathe, les Sails, les Pes, le Plo de Fabre. 2s 2d.

Claude Fabre

1 pièce chataignier, cerisier et terre herme le Prat du mas de Brayc. 2s.

Jean Hours

Maisons, cour, courtil, châtaigneraie, elzière, du pied le béal et de toutes autres part Jean Trial. 1s 7d. Autre maison, vigne, jardin, place, chataignier, du pied le béal du chef le Serre, côté Jean Trial. 7s 6d.

Mre Pierre Clapier, prêtre

3 pièces chataigniers : Lanes, les Planfous, le Traves deshors. 1s.

Capitaine Jean Robert de Chavanes

1 pièce chataignier appelée Brousson. 9d.

Jean Clapier de Murjas

1 pièce chataignier, pré, appelée les Cours. 8d.

Jean Dumas (des Thomazes)

1 pièce chataignier, pré. 1s.

Pierre Malignon (de Peire Gros)

1 pièce chataignier Comegie. 5d.

Habitants de Gorges et de Fabre

1 pièce herme et Elzière "La Combe". 2s 6d.

GORGE**Jean Coste**

Maisons, jardin, cour, courtil, place, du pied faisant place Simon Clapier, Pierre Jaufres, du chef Pierre Coste et Jean Fabregas, d'un côté ledit Fabregas, de l'autre, Coste et autre faisant divers escaliers. 1s 7d. Autre petite maison, La Costasse avec jardin du pied Pierre Coste, du chef Pierre Jaufres, côtés Simon Clapier et le chemin. 1d. Autre petite maison appelée aussi La Costasse avec labour, châtaigniers, du pied le Valat, du chef Simon Clapier, de côtés Pierre Coste et ledit Clapier. 1s 3d. Autres pièces, total 11 12s 5d.

Simon Clapier

Maisons, cour, courtil, chènevière, jardin, pré, fruitiers, du pied le Valat, du chef Jean Fabregas, d'autre Jean Coste. 11 10s 2d.

Habitants de Nojaret

Une pièce avec châtaigniers "la Duroune", du pied le Valat de Gorge, du chef le

Serre, d'un côté terres hermes des mours(?), d'autre, autres terres hermes.

Barthélémy Lobier

Une châtaigneraie "la Vaissede", du pied le Valat, du chef le Serre, d'un côté le Sr Robert, d'autres les terres hermes des mours(?). 7d.

Jean Roux de Nojaret

Une châtaigneraie la Vaissede, du pied le Valat, du chef le Serre, d'un côté le Sr Robert, d'autres les terres hermes des mours (?) 4s 7d.

Pierre Roure

Une châtaigneraie Chanteyssonier, du pied le Valat, du chef le Serre, des côtés les terres hermes des habitants de Malbosquet. 1s 3d.

Jean Fabregas

Une châtaigneraie le Montas, du pied Simon Clapier, du chef en faisant escalier Pierre Jaufres, d'un côté Pierre Coste et d'autre Jean Coste. Autres pièces : le Clauzel, les Rounes, le Prat de la Font, le Blancho (châtaigniers), la Ronpude, le Malpas, Chavilong, las Talhades, la Plansounède. Finalement, maisons, cour, courtil, mûriers, châtaigniers, du pied Simon Clapier, du chef le Serre, d'un côté Pierre Coste et d'autre, ledit Pierre et Jean Coste. 1s 10d.

Pierre Jaufres

Maison, place, du pied Jean Coste, du chef Jean Hours, de côté le chemin et Simon Clapier. Autre maison et petite place, du pied Jean Coste, du chef et d'un côté Jean Fabregas, d'autres hoirs de Louis Robert. 1d. Autres pièces.

Pierre Coste

Maisons, cour, courtil, four, du pied Jean Coste, du chef Jean Fauberts, ensemble d'un côté et d'autre Pierre Jaufres. Autres pièces. 14s.

Antoine Domergue

Petite maison et coin de terre "Laborie", du pied et d'un côté Maurice Cordier, du chef et d'autre côté Jean Fabregas. 1d.

Maurice Cordier

Maison, cour, courtil, petit jardin, du pied Pierre Jaufres et le chemin, du chef Pierre Coste, de côtés Jean Coste et Antoine Domergue. Autres pièces. 5s 2d.

à suivre ...

Prochain numéro : Fabre et Sabuscles

DES CHEMINS ET DES HOMMES

5000 km de chemins officiellement balisés et répertoriés dans des topo-guides en Ardèche.

300 bénévoles pour les entretenir et les baliser.

Voilà du moins ce que disent les chiffres sur l'étendue de l'espace, des distances et du travail que cela représente.

Au temps où la notion et la réalité de la randonnée pédestre n'existaient pas, où les chemins servaient au travail de la terre, à l'élevage, et parfois au plaisir de la visite aux amis ou parents d'autres villages, les chemins étaient utilisés et leur entretien se faisait au courant des jours et des murettes à remonter.

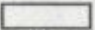
Aujourd'hui, ils sont un élément du patrimoine, et le bel agencement des calades et des murettes fait l'admiration des randonneurs riverains ou de passage et des amateurs avisés de pierres sèches; si notre région est pauvre sur le plan financier, elle est très riche sur le plan du patrimoine humain et naturel, elle est même dans une situation de rareté et de luxe extrêmes en ce domaine. Comment mettre en valeur ce patrimoine, l'entretenir, apprendre à le respecter et finalement en tirer un profit qui ne le dégrade pas ? Telles sont les questions qui se posent et les enjeux à tenir.

Pour l'instant, face à une demande de plus en plus importante, les associations de randonneurs, aux Vans "Découvrir en Marchant", travaillent à l'édition de guides, à l'organisation de randonnées et cette année au financement et à l'organisation d'une campagne de débroussaillage suivi d'un balisage neuf. Elles engagent aussi en permanence une réflexion approfondie sur la gestion des chemins et des activités qui leur sont liées. Il s'avère qu'en ce domaine, il est urgent d'établir un partenariat avec les communes. C'est à quoi il s'agit de travailler dans la mesure des possibilités et des volontés.

A suivre, à court et à long terme...

Informations pratiques sur les chemins locaux

Quatre chemins balisés parcourent la commune:

Trois sont appelés "chemins de petite randonnée", ce sont des "boucles" et leurs balises sont de petits rectangles jaunes .

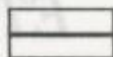
1. Au Nord, on connaît le chemin dit "LA GANIÈRE" n°4, qui relie Brahic à Perriès, puis passe par Fabre pour retourner à Murjas, puis Brahic.

2. Le sentier "GOURNIER-ABEAU" n°7.

3. Le sentier "CHAM DE MALBOSQUET" n°8.

Par ailleurs, on peut suivre aussi le sentier de pays dit GRP ("grande randonnée de pays") "LE CEVENOL" qui relie en cinq jours de marche La Bastide Puylaurent à

Génohac. Ses balises sont jaunes et rouges.



Ce chemin arrive à Fabre venant de Murjas, puis passe à Malbosquet, traverse l'Abeau, remonte par Les Escoussous au-dessus de Chabannes pour rejoindre la crête qu'il suit jusqu'au-dessus du Château du Cheylard.

Un autre sentier de pays balisé par les responsables de la Fédération de Randonnée Pédestre du Gard, passe à la Fermigère pour monter au-dessus de Chabannes où il rejoint l'autre GRP.

Bien évidemment, les croix jaunes ou jaunes et rouges indiquent que la direction est mauvaise et qu'on s'écarte du sentier.

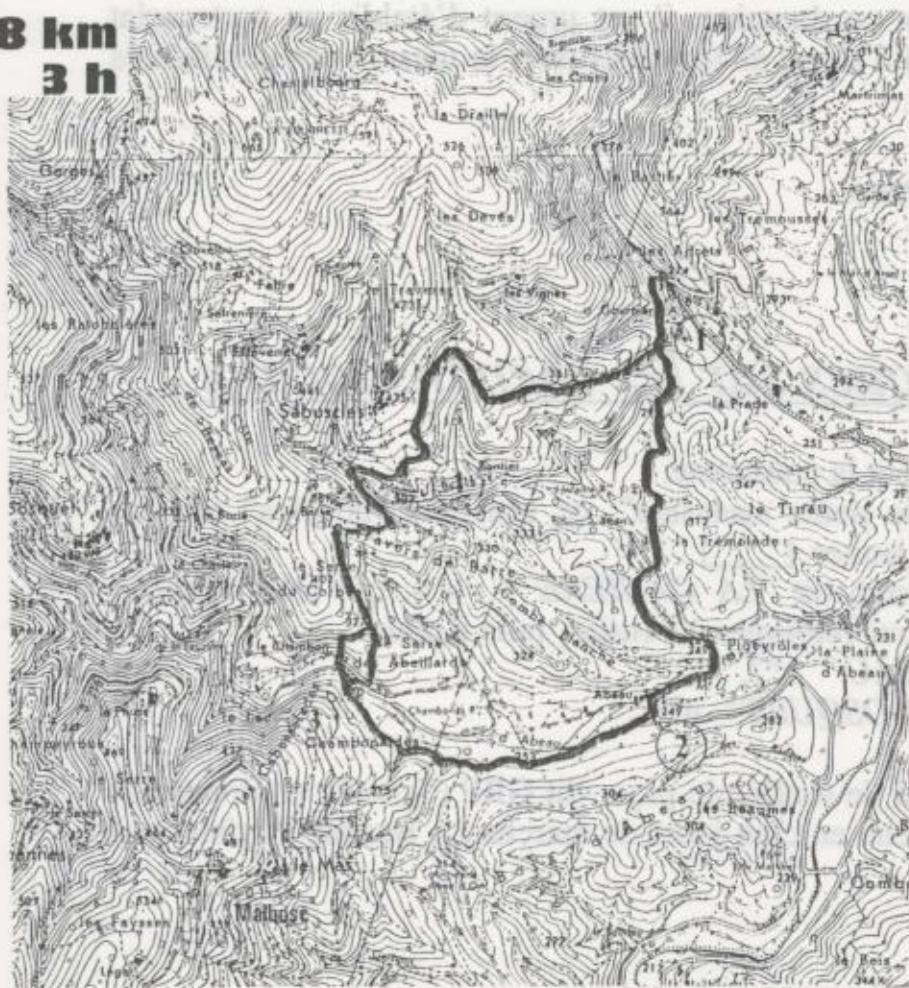
NOTA BENE

Généralement les chemins balisés passent sur des chemins communaux ou sur des chemins privés où l'autorisation a préalablement été obtenue du propriétaire, ce sont donc des chemins "dus" mais si vous êtes gêné par un passage de chemin ou si vous remarquez que des randonneurs se perdent, il faut le signaler à la Mairie ou à "Découvrir en marchant" aux Vans.

Il faut aussi dire que parfois les balises sont détruites; c'est alors que les marcheurs se perdent et qu'ils risquent de venir frapper à votre porte. L'entretien des balises est donc utile, entre autres à votre tranquillité.

GOURNIER - ABEAU

8 km
3 h



le pont de Gournier

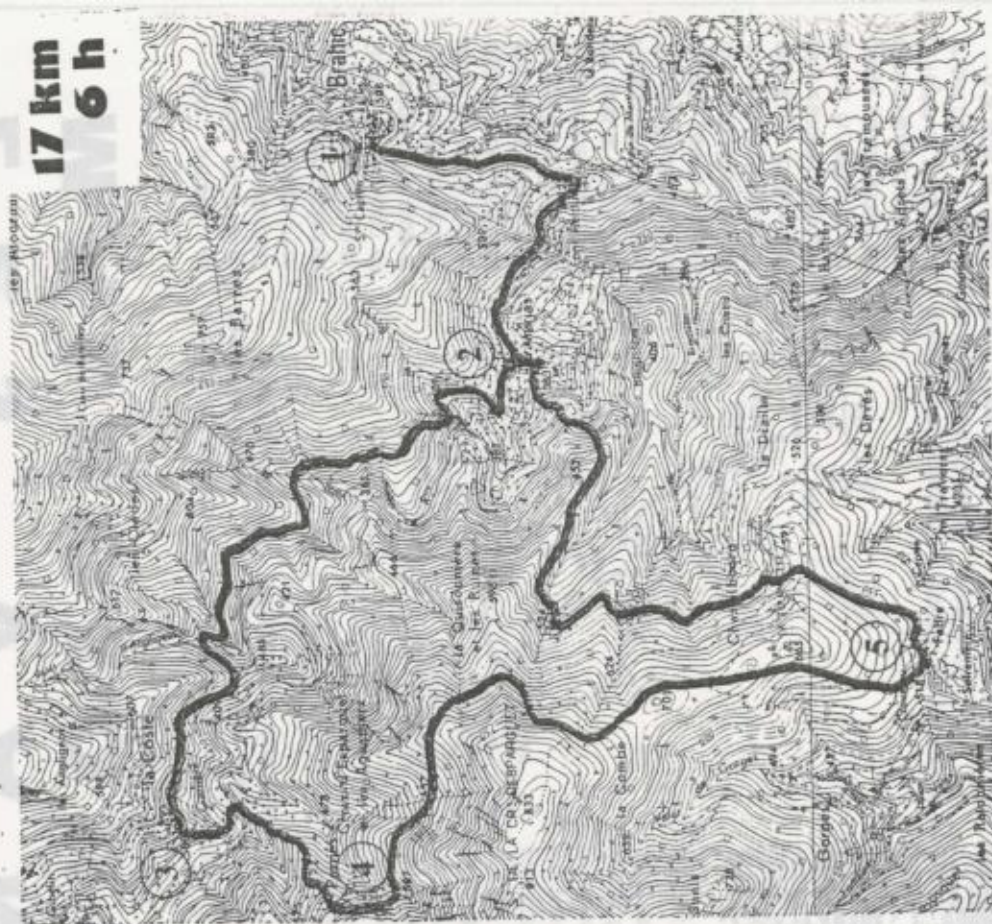
CHAM DE MALBOSQUET

15 km
6 h



LA GANIÈRE Perries - Fabre

17 km
6 h



LES VANS MALBOSQUET

Gîte d'étape de Charbonas, rive droite du Crassezac, WF de Vompdes.

Du gîte d'étape on reprend le chemin balisé rouge et jaune jusqu'au Ganivet. En face de la maison en pierre on quitte la route et sur la gauche on prend le sentier qui monte puis redescend au Vans par la ruelle de la Pichoinne. Dans les Vans on prend la direction Villefort puis la première rue à gauche après la statue Ollier. Après un pont sur le ruisseau "Bourqant" le sentier suit ce ruisseau jusqu'à un confluent et un autre pont. Puis on monte vers Naves, passe devant une fontaine. On traverse la route qui se trouve au bas du village et on grimpe par un sentier escarpé qui aboutit sur la place de l'église en passant sous un petit porche.

A la sortie du village, après la voûte, on emprunte un sentier escarpé, pierreux qui domine à mi-hauteur la vallée du Bourqant. Après un bois de chânes puis de châtaigniers, on traverse

quelques prés et atteint le hameau des Allauzas. On suit à gauche la piste

Dans un grand village, on prend un sentier sur la droite (croix de fer) qui



forestière sur le flanc du Serre de Barre. Avant d'arriver à

Branc, la piste coupe le GR 44 que l'on emprunte sur la gauche pour descendre sur le village. Après le porche au cocur du village on prend à droite et la route goudronnée à droite qui conduit à

vallon. Après avoir franchi le ruisseau, le sentier monte raide vers un ancien pré, traverse une châtaigneraie, franchit un col et atteint une piste qui descend à Fabre. On sort du village par le chemin goudronné. Au carrefour du chemin de Gorges le sentier descend dans le bois et après un pont remonte pour atteindre Malbosquet. (prochainement un gîte d'étape sera créé à Gorges, le sentier fera alors un détour par ce hameau.)



MALBOSQUET GENOLHAC

Dans Malbosquet, prendre un chemin qui passe sous le village. Le suivre jusqu'à la D216 les Vans-Malbosc. On suit la départementale à droite sur quelques mètres. Prendre à gauche un chemin qui descend vers la rivière d'Abeau que l'on franchit sur un vieux pont. Le sentier continue à droite, longe l'Abeau, franchit un ponteau et oblique pour rejoindre la D216 à la borne "Malbosc 2 km". Remonter la route sur quelques mètres et prendre le sentier qui monte devant une grosse maison. Passer dans les Escoussous, suivre la route vers Malbosc et avant un grand pré, monter un escalier de pierre. Laisser à droite le chemin qui monte à la Chaze et à un espace dégagé où se situe l'ouvrage d'un captage d'eau, on trouve le carrefour des sentiers menant à Malbosc et le Gouret d'une part, et Mouredes - Sénéchas d'autre part. Prendre à droite le sentier qui monte. Il arrive sur la crête où s'arrête la châtaigneraie. Le sentier descend légèrement pour remonter sur la ligne de crête jusqu'au point culminant 881 m. Poursuivre dans les

éboulis rocheux, le sentier continuant par la suite légèrement en contrebas de la ligne de crête pour rejoindre un col marqué d'un cairn. Ici se situe la bifurcation vers le col du Perras-Malons. Le sentier descend dans une châtaigneraie et quand il deviendra raide, on sera en vue du château du Cheylard.

Contourner le château en bordure de la platiorme et prendre le sentier en descente.

rencontrer un chemin forestier, le prendre à gauche et rejoindre la route de Montreron que l'on suit sur 200 m. Prendre à gauche et passer au-dessus de La Felgère. Après la dernière maison du hameau, on prend un bon chemin sur 30 m. Piquer à gauche. Légèrement plus bas on trouve un sentier qui des



prend vers un ruisseau : l'Amalet. Le franchir sur une passerelle et continuer, à 300 m, prendre un petit raiillon qui monte sur la droite pour aboutir sur la route de l'Hermet face à une maison. Suivre cette route vers la droite sur 100 m, et continuer à gauche sur une piste cavalière surplombée par la route de Villefort-Genolhac. On sort de la piste devant la pancarte "Genolhac".

On rejoint un chemin que l'on suit en gardant la même direction. On arrive sur un chemin goudronné. Le suivre en descente, couper la route Aujac-Bonnevaux et prendre en face un chemin qui passe derrière une maison. On arrive à la bifurcation de la route de Genolhac (D134) avec celle de Bessegès à Villefort (D511). Suivre la D134 sur 1 km. Prendre

quelques mètres plus loin prendre à gauche un sentier qui monte. On tombe sur un chemin bien tracé que l'on prend vers la gauche qui mène à Charnavas. Aller vers le village, au droit, suivre la route goudronnée jusqu'au carrefour du col de Charnavas, prendre à droite vers Montreron pendant 1,5 km. Couper à travers prés et bois vers le mas des Salles.

C'est de l'INTOX ou de l'INFO ?

INTOXICATIONS ANIMALES et TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES (voire d'HYGIENE DOMESTIQUE «COURANTE»)

Il semble à ce jour intéressant de reparler ou de parler des diverses intoxications que l'on rencontre désormais sur les animaux (domestiques ou autres), puisqu'on ne fait plus un moindre pas sans user de produits «phyto-sanitaires» de plus en plus efficaces. Il y en a partout.

Plus question d'avoir des tomates, pommes de terre ou oignons sans lindane, carbamate ou quel-qu'organophosphoré «inoffensif».

Plus de villa sans en désherber les allées et plates-bandes, et de mettre à des endroits toujours plus judicieux des mort-aux-rats et diverses taupicides...

Je n'énumérerai pas tous les «ANTI-TOUT» en vente libre, à commencer dans les grandes surfaces, stockés entre les engrais et les produits pour sols. Ils sont parfois donnés larga-manu par les mairies (lutte contre les rongeurs oblige) sans toutefois en préciser les dangers. Il faut alors beaucoup de volonté pour lire les inconvénients et recommandations du fabricant et essayer de les éviter. Je ne parle même pas de tenter de s'en passer; on est devenu «accro»; on ne supporte plus la moindre souris, mouche, ni la moindre mauvaise herbe insolente. On traite, et les animaux trinquent...

LA PREUVE : en clinique vétérinaire quotidienne, il n'y a pas une semaine de l'année sans son intoxication -criminelle ou non-, et dans les 3/4 des cas, il s'agit d'intoxication non criminelle. Les propriétaires sont alors désolés, mettent souvent du temps à nous donner l'indice évident qui nous aiderait à clarifier le cas, culpabilisés qu'ils sont, parfois inconscients. Ils ne pensaient vraiment pas que...

LE HIT-PARADE DES INTOXICATIONS :

En 93, les «vieux» toxiqués de nos grand-mères sont plutôt tombés dans les oubliettes. Très rare l'intoxication à la Strychnine -ce produit n'est pas en vente libre et n'est à la disposition que de certains ayant-droits dans l'exercice de leur fonction, comme les garde-chasse, officiers de louveterie...- Idem pour certains métaux lourds comme le Thallium, définitivement interdit, ou les Arsenicaux, rarissimes dans l'arsenal fongicide actuel des cultivateurs.

Que voit-on aujourd'hui?

Les deux têtes d'affiche sont les MORT-AUX-RATS

et les INSECTICIDES «ORGANO-PHOSPHORES et CARBAMATES»; et puis les autres, variables d'intensité au fil des saisons et des besoins : l'anti-limaces, l'amitraz (en recrudescence depuis l'apparition des colliers anti-tiques), les désherbants, le golden-malrin (anti-mouches incontournable), le vieux lindane toujours présent, l'antigel, les fongicides etc...

QU'EN DIRE ?

1/ LES INTOX AUX INSECTICIDES ORGANO-PHOSPHORES et CARBAMATES

Elles arrivent soit criminellement (appât truffé de poudre insecticide, de plus en plus fréquemment utilisé par de mauvais coucheurs), soit bêtement, je dirai : pour exemple les intoxications parfois gravissimes induites par les bombes classiques anti-mouches et divers insectes volants (type Néocide, Flytox, ou Baygon...). Elles arrivent préférentiellement les jours de grosse chaleur lourde, après avoir bien consciencieusement fermé toutes portes et fenêtres. Il est noté en tout petit sur l'emballage qu'il est conseillé d'aérer quelques minutes avant de rentrer dans les pièces, chose qu'on évite d'instinct. Le toxique (qu'il s'appelle dichlorvos, carbamate, malathion et dérivés) se concentre alors plutôt dans la partie basse des pièces; très efficace sur les insectes, aussi sur les chiens, chats, ... je ne parlerai pas des enfants. Très rapide: 5 mn plus tard, salivation, vomissements et diarrhée incoercible avec ténésmes, puis convulsions, torpeur, phases d'excitation entrecoupées de tremblements, et selon la taille de l'animal, mort dans les 20 mn.

2/ LES MORT-AUX-RATS : magnifiques!

En fait, il y a mort-aux-rats et mort-aux-rats! Trois variétés de raticides, tous différents dans leurs effets.

- *la crimidine* : réservée aux souris (ex.CASTRIX), le moins fréquemment employé. C'est un convulsivant majeur (rôle qu'il se partage avec la Strychnine et le Métaldéhyde) d'effet immédiat et sans appel. Vu sur les chats grands prédateurs de souris.

- *les dérivés synthétiques de la Vitamine D* : les derniers-nés des raticides extrêmement dangereux par les séquelles rénales obligatoires qu'ils laissent et qu'aucun antidote ne combat. Apparus tout d'abord aux USA, ils auraient dû ou devraient être supprimés devant

C'est de l'INTOX ou de l'INFO ? (suite)

cette terrible menace qui pèse en premier lieu sur certains enfants touche à tout. Attention, on en voit cependant dans le commerce.

- les *anti-coagulants* : de loin, l'intoxication en hausse! Fréquente parce qu'insidieuse, les chats ou chiens mangeant soit l'appât (RACUMIN pour n'en citer qu'un, sous la forme de grains rouges ou de bloc paraffiné), soit un rat ou souris fraîchement empoisonné, et -c'est là toute sa force vis à vis des rongeurs- ne montrent les premiers symptômes de saignements que 4 à 5 jours après l'ingestion. Le chien, comme le rat va mourir d'hémorragies tous azimuts, hémorragies parfois visibles (nez, bouche, urine, vulve, plaie bénigne...), quelques fois moins visibles (oeil, hématomes sous-cutanés...), ou pas du tout visibles (hémorragies pulmonaires, cardiaques, abdominales, cérébrales). Le chien a des muqueuses «blanc lavabo», peut tousser, montrer une grosse «fatigue» de plus en plus flagrante, tout cela amenant alors la mort en 24/48 heures, voire moins, par saignée parfaite.

Trois remarques intéressantes :

- une antidote existe, la vitamine K, qui s'avère très efficace si elle est donnée à temps. Arrivé trop tard, l'animal nécessite de plus une transfusion sanguine, exercice de dernière minute, périlleux. De plus, si l'antidote avait été donnée dès le premier jour de l'ingestion, alors que le chien allait toujours très bien évidemment, aucune hémorragie ne se serait produite.

- petit bémol, l'antidote qui nous permet la guérison parfaite de l'animal sans séquelles est en voie de suppression par le laboratoire fabricant. Nous n'avons plus qu'à ce jour qu'une forme extrêmement peu dosée, ce qui nous fait jongler avec un nombre impressionnant d'ampoules à injecter en IV. D'autant plus que selon la nature de l'anticoagulant en cause, il faudra traiter l'animal entre 5 jours à 15 jours.

- dernier couac, et ce sera tout, les anti-coagulants les plus récents, très performants, en vente depuis peu sur le marché ont un effet Longue Action chez le rat, comme chez le chien. Il s'agit donc bien dans ce cas d'un apport de Vitamine K à faire durant 6 à 8 semaines pour le sortir d'affaire. L'affaire se complique terriblement.

3/ L'AMITRAZ

Acaricide puissant utilisé contre la Varroase des ruchers, les Gales des ovins, et les Tiques de diverses espèces, réapparu récemment dans les colliers pour chiens Anti-Tiques, vendus partout. Et l'on a vu apparaître depuis des intoxications canines lors d'ingestion malencontreuse de collier anti-parasitaire : signes rapides d'hypotension, collapsus, difficultés cardio-respiratoires, ... coma profond, mort. Ouf, un antidote existe!

4/ le METALDEHYDE ou anti-limace

Intoxication très fréquente à la saison des pluies et du jardinage. D'autant plus fréquente que le métaldéhyde se présente sous la forme de granulés très appétissants pour les animaux domestiques puisque sucrés, s'ils ne sont pas assaisonnés de répulsif. Convulsivant majeur, l'animal peut mourir très rapidement selon la dose ingérée. Peut parfois laisser des séquelles rénales, une fois les épisodes convulsifs réglés.

5/ les DESHERBANTS

Pusieurs qualités encore :

-le CHLORATE de SOUDE, le bon vieux chlorate des familles qui tue encore chaque année l'animal curieux de son bon goût salé. Pas d'antidote efficace, l'animal meurt asphyxié.

-les TRIAZINES et dérivés (Round-up, Clair-sol...). Le chien ainsi que les herbivores peuvent manger les herbes fraîchement traitées, le chat, se lécher pattes et poil après passage dans les bas-côtés, résultat : graves désordres digestifs, vomissements, diarrhées violentes, puis rapidement s'installent des lésions hépato-rénales graves entraînant la mort dans les 48 heures.

6/ le GOLDEN-MALRIN et ses dérivés anti-mouches récents

Trouvé universellement dans toutes les bergeries qui se respectent, les fromageries, salles de traite, et puis devant leur redoutable efficacité, un peu partout : à la maison, sur la table de la cuisine, près du fourneau, voire au sol, à côté des gamelles des animaux...

C'est de l'INTOX ou de l'INFO ? (suite)

Qu'on ne se méprenne pas, malgré sa couleur fluo sympathique, le golden malrin est d'une toxicité surprenante : Si votre chien en mange (par curiosité, par bêtise ou même par jalousie), il se met à saliver méchamment, puis très vite tombe en convulsions et peut mourir, selon la dose avalée, en quelques minutes, à moins que vous n'ayez sous la main 2 ou 3 ampoules d'Atropine!

7/ le LINDANE et autres ORGANO-CHLORES :

Toujours présents, ubiquitaires, universels pourrions-nous dire. Ils servent à tout ; pas trop chers, très rémanents, on les trouve toujours et encore dans le Tigal cher aux éleveurs ovins, le Xylophène des traitements du bois, et beaucoup de préparations horticoles ou ménagères anti-cochenille, anti-ver de ci, anti-ver de là... Il y en a partout.

Toxicité aiguë manifeste lorsque le chien de berger en a un peu trop bu durant son bain saisonnier, ou lorsque le chat y est passé lui aussi! Salivations, diarrhée, convulsions, pédalages, opisthotonos, le tout entrecoupé de moments où le chien semble « remis » mais reste aveugle et montre des attitudes bizarres (pousser au mur, agressivité étonnante vis à vis de son entourage). Ça ne dure pas longtemps rassurez-vous, il en meure, peuchère le pauvre.

Toxicité chronique, très bien étudiée au vu de sa très grande rémanence (5 ans pour le HCH, 3 ans pour le Lindane). Je ne polémiquerai pas, puisque devant les pressions récentes de l'unique fabricant mondial (Roussel-Uclaf), nous avons eu droit au « retour du lindane - III » tout dernièrement... Economie des pays en voie de développement oblige, qu'ils ont dit. Rendez-vous dans 50 / 70 ans...

8/ les FONGICIDES

On commence par le très vieux Sulfate de Cuivre : Très toxique pour l'espèce ovine, avec dégénérescence rapide du foie et ictère suraigu. Toxique aussi pour les autres, allant du gros désordre gastro-intestinal à la mort en collapsus, en passant par des convulsions. Pas d'antidote.

On continue par les Dithiocarbamates, de loin les plus répandus : heureusement peu toxiques, uniquement pour les poissons.

On finit par les dérivés Arsenicaux : presque plus utilisés

en arbo- ou viti-culture, encore présents dans les appâts pour fourmis cependant (Vous savez, les petites boîtes rondes qu'on trouve au super-marché au niveau des caisses-enregistreuses, entre les chewing-gums et les boîtes d'allumettes...). Selon la dose ingérée, gastro-entérite hémorragique, signes nerveux, paralysie en fin d'évolution.

(Pour la petite histoire, j'ai vu 3 cas d'intoxications à l'Arsenic subaiguës et chroniques de chiens vivant près de vieilles mines désaffectées depuis près de 100 ans. Ils finissaient par perdre tous leurs poils, se dessécher, s'anémier, ... Un antidote existe par contre, et qui marche! Comme quoi la rémanence n'est pas un mythe, puisque dans ces cas on a mis en cause un tas de résidus miniers stockés là depuis des années.)

9/ l'ANTIGEL

L'intoxication type du chien du garagiste, puisqu'en effet, le saviez-vous, l'antigel de nos radiateurs est sucré et attire d'autant les gourmands. De plus, rédhibitoire, occasionnant pour son plus grand malheur, l'arrêt définitif de ses fonctions rénales. Exit Milord ou Wolf.

D'accord, sous nos climats, on a plus souvent le lindane à la main que l'antigel. Mais quand même, rangez vos bidons, on ne sait jamais.

10/ les APPATS

- la Strychnine : je ne me répèterai pas : convulsions, convulsions et mort durant une convulsion un peu plus longue que de coutume. Rapide, propre, nette, ne laisse aucune séquelle aux heureux survivants.

- le Gluco-Chloral : utilisé contre les pies, corbeaux, et divers volatiles, appât que votre chien un peu goinfre pourra s'essayer. Moins violent que la précédente, il hésitera entre convulsions et hébétude, coma profond. Il devrait pouvoir s'en sortir.

11/ Les PYRETHRINES NATURELLES ou de SYNTHÈSE

Très utilisés aujourd'hui comme insecticides pour cultures, animaux, locaux, habitations. Intérêt croissant de par leur grande efficacité et leur faible toxicité. Ca existe, mais oui... Des noms : K-othrine, Stomoxine, Flectron, Butox, Versatrine, Défendog, etc, etc... Sans oublier les petites plaquettes pour diffuseur électrique si pratiques contre les moustiques.

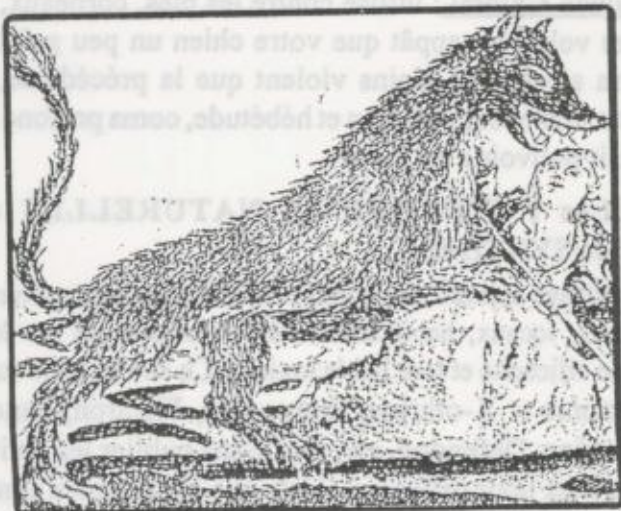
C'est de l'INTOX ou de l'INFO ? (suite)

Très rares intoxications, il faudrait que votre animal ingère une préparation concentrée : Troubles digestifs, incoordination motrice...on lui avait pourtant bien dit. Ne pas oublier que la ROTENONE, autre insecticide «naturel» extrait du Derris (plante chinoise) peut provoquer des intoxications lors de surdosage ou d'ingestion accidentelle. A peu près les mêmes symptômes. Même «bio», l'insecticide reste toxique.

12/ le Plomb

Là, je sors volontairement de cette liste sans fin de toxiques à usage agricole ou para-agricole pour ne pas oublier une intoxication encore fréquente chez les animaux : le saturnisme. Sans vouloir polémiquer sur le saturnisme induit par des décennies de chasseurs de tous poils -où l'on est en train de s'inquiéter avec effroi des quantités de plombs retrouvés dans certains étangs bien sous tous rapports, et surtout des pathologies étudiées tout récemment sur le gibier d'eau. Le ver est dans le fruit... - je voudrai parler de la bonne vieille peinture anti-rouille utilisée encore de nos jours et qui fait parler d'elle lorsqu'un troupeau de génisses ou de taurillons s'amuse à lécher avec bonheur des enduits antirouille. Les batteries usagées, éventrées au fond du pré sont aussi à l'origine d'intoxications fulgurantes : pousser au mur, amaurose, signes nerveux, convulsions,... et la mort au bout du bout.

On ne pourra plus dire que vous n'avez pas été informés.



Alors, de l'info ou de l'intox ?

A vous de trancher.

Pas d'alarmisme outrancier cependant.

Tout d'abord, QUE FAIRE ?

- Au minimum, connaître déjà les produits qu'on utilise, leurs modalités d'emploi. Pas n'importe où, pas à n'importe quelle dose, pas à n'importe qui ou quoi.

- Ne pas faire confiance aux animaux (et je ne parle pas des enfants...).

- Suivre les recommandations d'usage, lorsqu'elles sont mentionnées : ne pas fumer, se laver les mains après usage, détruire correctement les emballages, ne pas les entreposer n'importe où, port de masque s'il le faut.

- Pour les anxieux nés, prévoir une pharmacie pleine des diverses antidotes et thérapeutiques spécifiques des toxiques employés.

Ne pas oublier ce que l'on fait, même dans les plus petits gestes devenus systématiques ou obligatoires. On tue les rats et souris, on détruit en même temps tous leurs prédateurs fabuleux : rapaces diurnes et nocturnes, fouines, genettes, belettes, etc...sans parler de ses propres chiens et chats.

Pour conclure, vous pourriez noter un numéro de téléphone ouvert 24 heures sur 24, celui du Centre Anti-Poison Vétérinaire de Lyon qui pourra toujours vous indiquer les premiers gestes à faire, les erreurs à ne pas commettre, le danger réel de certains produits peu explicites sur l'emballage, les problèmes encourus pour toutes les espèces animales :

78 87 10 40

N.B. : Autre petit truc à enregistrer : comment faire vomir son chien à qui l'on voit manger un produit dangereux. Immédiatement- dans les 10-15 mn- lui faire avaler de force 2 ou 3 poignées de gros sel, l'effet devrait être immédiat.

... et si le coeur ou l'appétit vous en dit, vous pouvez toujours en reprendre...

Au prochain numéro, les effets de ces délices sur l'homme et sur leurs enfants qui ont l'habitude de ramasser des fraises des bois au bord des routes.

Ferny Moïrot.

Article du journal "Le Monde" du 4 juin 1994 proposé par Geneviève Vacherot.

SOC

"Le Monde" Samedi 4 Juin 1994

MÉDECINE

Selon une étude de l'INSERM

L'exposition à certains pesticides augmente le risque de leucémie chez les agriculteurs

Une équipe de chercheurs français, dirigée par le docteur Jacqueline Clavel (unité 170 de l'INSERM), vient de mettre en évidence une augmentation du risque d'une forme particulière de leucémie chez les agriculteurs. Selon cette enquête épidémiologique (1), dont les résultats doivent être présentés vendredi 3 juin lors du 21^e symposium de médecine agricole, ce risque accru semble lié à l'exposition à des pesticides, herbicides ou fongicides, fréquemment employés dans le milieu agricole.

Si la nocivité d'une exposition fréquente de l'organisme humain aux pesticides, herbicides et fongicides ne fait en théorie pas de doute, il est difficile, en pratique, d'apporter la démonstration de l'existence d'une telle corrélation pathologique. Une augmentation progressive de l'incidence de certaines hémopathies (leucémies aiguës ou chroniques, lymphomes de différents types, myélomes) a pu être mise en évidence, aux Etats-Unis notamment, depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Ce phénomène apparaît bien marqué dans les Etats fortement agricoles.

Le rôle des pesticides est fortement suspecté depuis que des

études ont pu mettre en évidence un excès de mortalité par lymphomes ou par myélomes chez les agriculteurs des régions où l'utilisation d'insecticides et d'herbicides était la plus élevée. Différents problèmes méthodologiques rendaient toutefois délicate la confirmation de ces observations.

Les chercheurs français se sont intéressés à une forme rare de leucémie, connue sous le nom de leucémie à tricholeucocytes. Cette affection, qui ne représente que 2 % de la totalité des leucémies de l'adulte, frappe chaque année en France un peu plus de cinquante personnes. En collaboration avec dix-huit services d'hématologie, l'enquête de l'INSERM a réuni, sous la direction du professeur G. Flandrin (service de pathologie professionnelle, hôpital Cochin, Paris), des spécialistes de différentes disciplines médicales. Près de 300 cas de leucémies à tricholeucocytes diagnostiqués entre 1980 et 1990 ont été étudiés. « Les premiers résultats paraissent indiquer un doublement du risque de leucémie à tricholeucocytes chez les agriculteurs, expliquent les auteurs de cette étude. Chez les hommes, l'excès de risques paraît limité aux exploitants, et ce d'autant plus qu'ils ont effectué longtemps leur métier. Cette augmentation a également été retrouvée chez les

femmes, qu'elles soient ouvrières agricoles ou exploitantes. L'association entre le risque de survenue de cette leucémie et l'emploi de plusieurs pesticides a pu être observée. »

La suite de cette enquête consistera à démêler l'écheveau des différents produits utilisés au fil du temps (insecticides, fongicides, herbicides) afin d'identifier le (ou les) toxique(s) en cause. « L'utilisation d'herbicides a commencé doucement dans les années 50 sur les céréales, mais elle est vraiment devenue importante dans les années 60 sur les céréales et les maïs, expliquent les auteurs. L'utilisation des fongicides a été précoce et importante dans les vignes et sur les pommes de terre, plus tardive sur les céréales. »

Outre ses conséquences en termes de prévention, cette identification pourrait fournir de nouvelles données sur les mécanismes physiopathologiques impliqués dans les leucémies.

JEAN-YVES NAU

(1) « Epidémiologie des hémopathies malignes en milieu agricole : une étude cas-témoins multicentrique française sur les leucémies à tricholeucocytes » : ce travail est signé J. Clavel, L. Mandereau, C. Legoaster, D. Hémon, S. Cordier (unité 170 de l'Inserm); B. Delemotte (Mutualité sociale agricole); F. Séverin (ACTA Lyon); F. Conso et G. Flandrin (service de pathologie professionnelle, hôpital Cochin, Paris).

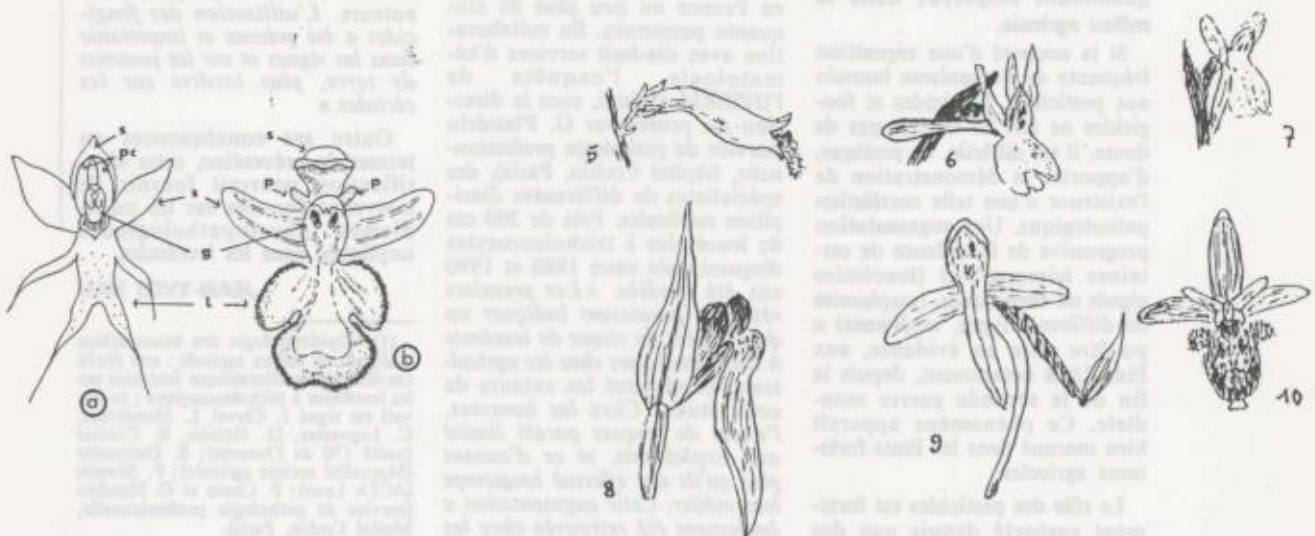
Attention, orchidées !

La Société Française d'Orchidophilie nous apprend que l'Ardèche est une zone de contact entre plusieurs régions du point de vue de la répartition des orchidées. C'est donc une région où de nombreuses espèces s'épanouissent, parfois très rares, et parfois uniques au monde, puisque des hybrides se créent spontanément dans ces zones de contact.

Les orchidées sont des plantes dont les modes végétatif et reproductif sont très complexes; ce sont les plantes les plus évoluées du règne végétal.

Elles sont donc particulièrement fragiles: la cueillette empêche la fécondation et la formation de graines, l'arrachage en vue d'une replantation est irrémédiablement voué à l'échec. Enfin et surtout, l'épandage d'insecticides éliminera définitivement les spécimens touchés. Or, certaines n'existaient peut-être que dans cet endroit du monde! Les bords de route sont parfois des mines botaniques et certaines communes de France les protègent désormais sur ce plan.

Comment les reconnaître ? Voici quelques types de fleurs, leurs couleurs varient ici le plus souvent du mauve au pourpre foncé, avec toutes sortes de nuances et de dessins. Certaines sont vertes et forment des grappes.



L'Atelier
du Strapontin

stage de théâtre pour les enfants
de 8 à 12 ans
organisé par Marie France Foglio
diplômée du Conservatoire d'Art
Dramatique de Marseille.

Programme : expression corporelle (en musique)
travail de scène classique et moderne, poèmes
et fables.
jeux de diction; mise en scène et danses,
introduction à la comedia dell'arte; masques
et maquillages.
Petit spectacle de fin de stage.

Dates : du lundi 8 août au vendredi 12 août inclus

Horaires : 9h 30 à 12h 30

Lieu : salle des fêtes de Malbosc.

Participation : 300 francs

Matériel à apporter : 1 masque blanc à peindre;
des crayons gras de maquillage et paillette.
1 pochette de papieranson; des feutres

Savoir par cœur : 1 poème ou 1 fable et 1 scène de théâtre
qui sera donné par MF Foglio lors de
l'inscription

Renseignements inscriptions : Ferni Noirot 75 36 30 91.

stage de chant, percussions breéliennes

organisé par tristan Viellat
du Centre de formation musicale des intervenants en milieu
scolaire
du 29 août au 3 septembre
de 11h à 16h salle des fêtes de Malbosc.
Participation : 300 F

Je veux faire des travaux dans mon logement,

Je l'occupe,



Je le loue,

**Comment les financer?
Puis-je obtenir une subvention?**

Qui peut me renseigner ou m'aider dans mes démarches ?

J'appelle le



Cal-Pact Ardèche

pour l'Amélioration de l'Habitat

3, rue Elie Reynier, BP 409, 07004 Privas cedex

75 64 35 08

du lundi au vendredi de 14 H. à 17 H.